Fiche technique

L'AIDE A DOMICILE

Qu'est-ce que l'aide à domicile ?

L'aide à domicile favorise le maintien à domicile des personnes âgées dans leur logement et les aides dans les actes de la vie quotidienne

Quel est le public visé ?

- *Personnes âgées éprouvant des difficultés pour entretenir leur logement et effectuer les actes quotidiens de la vie* (accompagnement lors de sorties , aide au déplacement, aide aux courses, préparation des repas,…).

Quels sont les objectifs ?

- *Préserver l'autonomie et aider la personne au quotidien*
- *Maintenir le lien social*

Quelles sont les aides au financement ?

Vous pouvez bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle, sous *conditions de ressources, par les diverses caisses de retraites ou le Conseil Départemental dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie* (APA).

Quels sont les modes d'intervention ?

- *Mode prestataire :* la structure d'aide à domicile emploie des salariés qu'elle met à disposition du particulier qui rétribue le service en fonction des aides accordées.

- *Mode mandataire :* la structure d'aide à domicile propose des candidats et assure pour le particulier, alors employeur, les formalités administratives et les déclarations sociales et fiscales liées à l'emploi.

- Gré à gré : le particulier fait travailler directement un salarié et devient son employé. Il se charge alors de toutes les formalités administratives.

L'équipe du Pôle Infos seniors du Pays de Martigues se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

POLE INFOS SENIORS
DU PAYS DE MARTIGUES

40, Boulevard Louise Michel
13500 Martigues

04 42 41 18 47

poleinfosseniors@cias.paysdemartigues.fr